



LE SOLIS



Service résidentiel occupationnel
pour adultes en situation de handicap mental et/ou psychique

110, RUE DES ATELIERS - 7140 MORLANWELZ - BELGIQUE

TEL/FAX: 0032 64 33 85 55 • PORTABLE: 0032 495 49 10 31 • EMAIL: INFO@LESOLIS.BE



LES ORIGINES DU FOYER

LE SOLIS est le fruit d'un réel projet de vie centré sur l'humain.

Le fondateur, éducateur spécialisé de formation, s'est consacré corps et âme à l'élaboration de ce projet.

La réflexion sur la création de ce service a débuté en 2008 avec la question suivante :

“ Que pouvons-nous mettre en place comme structure permettant aux personnes ayant des besoins spécifiques de retrouver un « Chez soi » ? ”

Notre but est d'améliorer la qualité de vie des personnes adultes déficientes mentalement et/ou atteintes de troubles mentaux, par le biais d'initiatives favorisant leur intégration sociale, que ce soit dans les activités de jour, le suivi thérapeutique, l'hébergement, la gestion du quotidien ou tout autre domaine favorisant leur épanouissement. Nous voulons que notre foyer reste un endroit familial pour nos résidents, avec un mode de vie où chacun pourra avancer à son rythme.

POPULATION ACCUEILLIE

Nous pensons que l'hétérogénéité de la population revêt un certain intérêt. D'un côté, les personnes plus autonomes pourraient être valorisées en aidant les plus dépendantes ; de l'autre, les moins autonomes seraient davantage encouragées à la socialisation et à l'autonomisation au contact des plus indépendants.

Par conséquent, nous pourrions accueillir aussi bien des personnes avec une déficience mentale (légère à sévère), que des personnes avec une ou plusieurs pathologies psychiques telles que psychose, schizophrénie, trouble bipolaire, trouble des conduites alimentaires, trouble obsessionnel compulsif, dépressif, anxieux, addictif, ... ou encore des personnes avec des troubles neurologiques (syndrome de Korsakoff, syndrome de la Tourette,), d'une affection neurodégénérative (Chorée de Huntington) ainsi que des personnes ayant eu des traumatismes crâniens, un AVC ou atteintes d'une tumeur cérébrale. Les personnes à mobilité réduite trouveront également leur place.

Concernant l'âge et le sexe des personnes accueillies, nous ne mettons qu'une seule restriction : que ce soient des hommes ou des femmes, ils doivent être âgés de 18 ans minimum.



ADAPTATION À LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE

Face à la réalité du vieillissement, notre projet mettra en œuvre les meilleures conditions d'accueil et de vie, et recherchera des solutions adaptées à l'état psychique et physique de chaque personne accueillie.

Le processus de vieillissement variant d'une personne à une autre, et n'étant pas simplement à l'âge chronologique, il est nécessaire de tenir compte du handicap, du degré de socialisation et de la capacité d'adaptation.

C'est pourquoi plusieurs chambres se trouvent au rez-de-chaussée afin de faciliter les déplacements aussi bien pour les personnes vieillissantes que pour les personnes à mobilité réduite.

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

La pluridisciplinarité est un outil indispensable pour un accompagnement de qualité.

Au sein de notre résidence, notre équipe conjugue l'éthique au quotidien. Nous plaçons l'intérêt des résidents au centre de nos préoccupations.

La résidence met l'accent sur la communication afin de faciliter le dialogue entre nos résidents et notre équipe par son cadre naturel et son accueil chaleureux.

Les missions de l'équipe pluridisciplinaire sont coordonnées par un responsable de service qui garantit la bonne application du projet pédagogique, dans le respect des besoins individuels.

La formation continue et les méthodes d'évaluation du travail sont encouragées. Le fonctionnement du service est assuré par la direction, l'administration, l'équipe éducative et médicale ainsi que le service d'intendance.

Nous collaborons également avec divers spécialistes extérieurs en ce qui concerne le paramédical et le thérapeutique.

Nous restons ouverts à toute forme de partenariat pouvant améliorer de quelque façon la vie de nos résidents.



NOS MISSIONS : ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET ENCADRER

“ Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place.
C'est être à côté. - JOSEPH TEMPLIER ”

Trois notions essentielles inspirent la pédagogie que nous souhaitons déployer au sein de notre résidence **LE SOLIS** :

La première est celle d'**accompagnement** : Vivre « auprès » de la personne. Il s'agira de lui offrir une présence à la fois physique, psychologique, affective et professionnelle. L'équipe éducative aura pour mission d'entourer et de guider le bénéficiaire dans sa vie quotidienne tout en veillant à sa sécurité et à son bien-être.

La seconde est celle du **soutien**. Soutenir la personne porteuse d'un handicap, c'est, selon nous, l'encourager avec patience à aller jusqu'au bout de ses potentialités, tout en l'aidant à prendre confiance en elle. Pour ce faire, l'équipe lui proposera une stimulation adaptée et créative, tant dans le quotidien qu'à travers les activités. Soutenir, c'est aussi « épauler » le bénéficiaire et l'assister lorsqu'il en émettra la demande. Soulignons ici l'importance d'une juste distance affective, fondée sur les valeurs de respect, d'écoute et de professionnalisme.

La troisième est celle de l'**encadrement**. En effet, nous prôtons l'importance de construire un cadre de vie clair et structuré autour des personnes. Encadrer, c'est également assumer la responsabilité de tout mettre en œuvre pour assurer le bien-être et le respect de l'intégrité de chaque résident.

Accompagner, soutenir, encadrer... L'éducateur occupera une place primordiale auprès des résidents en tant qu'intervenant de première ligne. Tout à la fois, il sera l'oreille attentive à laquelle ils pourront confier leurs joies et leurs peines du quotidien, l'épaule sur laquelle il sera possible de s'appuyer, la main tendue face aux difficultés, la voix qui apaise les angoisses et rappelle le cadre.

NOS VALEURS

Toute une série de valeurs essentielles viendra baliser les gestes professionnels posés dans l'accompagnement quotidien des personnes accueillies. Ces valeurs inspireront nos réflexions d'équipe et garantiront une cohérence de travail à l'échelle de l'institution. Elles seront bien entendu enrichies et développées à la mesure de l'expérience acquise.



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Psychomotricité
- Hippothérapie
- Cuisine
- Jardinage
- Théâtre
- Lecture
- Kinésithérapie
- Sport (foot, basket, etc.)
- Marche
- Mémoire
- Esthétique
- Relaxation / Snoezelen
- Ferme pédagogique
- Bricolage
- Bains
- Vacances organisées et supervisées
- Et bien d'autres encore.

L'INFRASTRUCTURE

LE SOLIS est un lieu de vie pouvant accueillir 12 résidents.

Il est implanté dans un cadre calme et chaleureux dans l'entité de Morlanwelz.

Le forfait journalier est fixé à 18 euros par jour.

LE SOLIS possède une structure récemment aménagée aux normes de l'AVIQ (anciennement l'AWIPH), dans le respect des règles de sécurité, adaptée aux besoins des résidents.

La structure est composée des pièces suivantes : hall et couloir d'entrée ; local de rangement ; local d'entretien ; salle de bains et WC adaptés ; salle de jeux ; salle à manger ; salon ; cuisine ; stockage alimentaire et chambre froide ; 6 chambres doubles.









COMMENT SOLLICITER UNE PLACE DE RÉSIDENT ?

Un dossier administratif complet doit être fourni afin d'être admis au sein de notre résidence.

Celui-ci vous sera envoyé sur demande.

Lorsqu'une personne émet le souhait d'être accueillie au sein de notre institution, un premier contact sera pris avec le responsable.

L'objectif étant de cibler au mieux les besoins du résident et de confronter ceux-ci avec les missions et les objectifs de notre résidence. Si le projet pédagogique répond aux besoins de la personne ainsi qu'à ses proches, une entrée pourra être programmée.

Une période d'essai de 6 mois sera prévue afin de s'assurer que la personne ait trouvé sa place au sein de son nouveau lieu de vie. Après cette période d'essai, une rencontre évaluative sera proposée à la famille et/ou au tuteur de la personne dans un but d'une entrée définitive.

Les dossiers d'admission seront traités au cas par cas.

